

RENCONTRES DU PACTE CONSTRUCTION BOIS OCCITANIE

COMPTE RENDU
DU 14 NOVEMBRE 2023

1 OUVERTURE DE LA JOURNÉE

1.1 DISCOURS INTRODUCTIFS

- **Francis CROS - Président** - Collectivités forestières Occitanie
- **Vincent LABARTHE** – Vice-Président - Conseil Régional
- **Thierry BAIG** - Directeur régional adjoint - ADEME
- **Nathalie VALADE MOREAU** – Vice-Présidente - Fibois Occitanie
- **Céline BONNEL** – Cheffe de l'unité filière et territoires - DRAAF Occitanie
- **François CAZOTTES** – Directeur adjoint - DRAAF Occitanie (ne pouvant être présent le matin, est intervenu dans le courant de l'après-midi)

Cette journée est entièrement organisée par l'Union Régionale des Collectivités forestières Occitanie Pyrénées Méditerranée dans le cadre de l'animation du PACTE Construction bois qui lui a été confiée.

Le contexte environnemental global est mis en avant par la plupart des intervenants ainsi que l'impact du secteur de la construction en matière d'émissions de gaz à effet de serres.

Des objectifs sont fixés aux niveaux national et régional de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour les années à venir. Le matériau bois, avec ses capacités à stocker du carbone, est identifié comme un levier pour décarboner l'acte de construire.

Il est également rappelé que la filière bois contribue très largement au déficit commercial national et que ce déficit tend à augmenter. La part de bois importé reste majoritaire alors que la ressource est abondante et bien gérée à l'échelle régionale.

Dans ce contexte, il est indispensable de massifier l'emploi du bois dans la construction.

Cela doit se faire en s'appuyant sur la maîtrise d'ouvrage publique et sur la ressource en bois locale.

Pour répondre à ces enjeux, la filière doit montrer un front uni et se structurer.

1.2 ACTUALITES DU PACTE

Le Pacte construction bois Occitanie a été lancé en octobre 2019 à l'occasion des assises de la forêt et du bois à Toulouse. Aujourd'hui 71 organismes l'ont signé. 64 projets ont été accompagnés, dont 34 sont actuellement livrés. C'est une réussite.

2 TABLE RONDE - REUSSIR SON PROJET, DU BESOIN A LA REALISATION

- **Francis CROS** – *Président de l'Union Régionale des Collectivités forestières Occitanie, Elu référent du programme 100 constructions publiques en bois local.*
- **Meriem BEKKOUCHA** – *Architecte – Cabinet 360°*
- **Frederic CARTERET** – *Président de l'UICB / Président du pôle de compétitivité XYLOFUTUR / Président de AMIBOIS*
- **Patrick ROUAIX** – *Directeur - Entreprise Scop Couserans*

Le matériau bois reste minoritaire dans les projets de construction alors que son emploi est aujourd'hui maîtrisé tant par les concepteurs que par les entreprises.

La table ronde réunit des acteurs rompus à l'usage de ce matériau. Ils interviennent pour donner ce qui représente à leurs yeux les clés de réussite d'un projet bois.

L'élu est placé aux premières loges lorsqu'il s'agit d'orienter les projets vers la solution bois. Pour que le projet aboutisse, la volonté politique doit être affirmée et maintenue fermement jusqu'à l'atteinte des objectifs.

Pour une commune, utiliser le bois (en construction ou comme source d'énergie) permet d'entrer dans un schéma vertueux entraînant une bonne gestion de la forêt. C'est un moyen de répondre aux enjeux climatiques et de préparer la préparation aux aléas climatiques et notamment au risque incendie.

Aujourd'hui la ressource est bien gérée et disponible en quantité. Il n'y a pas d'inquiétude à avoir mais une vigilance doit être maintenue, notamment vis-à-vis du contexte de réchauffement climatique.

Du point de vue de l'architecte, le matériau bois représente une très grande richesse, tant esthétique que technique et permet d'inscrire son action dans une démarche durable. Cette action peut être poussée en allant vers la ressource locale. Cela nécessite de mener une réflexion en amont du projet et une implication de l'ensemble des acteurs.

Un travail d'acculturation doit être mené auprès des architectes pour une meilleure compréhension et mise en valeur de ce matériau.

Le regard des entreprises est globalement positif pour l'avenir malgré un contexte global du marché de la construction plutôt en berne. Elles font le constat d'une volonté des maîtres d'ouvrage d'aller vers une construction plus vertueuse. La nouvelle réglementation environnementale doit être perçue comme un moteur. Cette vision est cependant loin d'être béate avec la notion que la filière doit relever plusieurs défis pour aller vers une massification de l'offre :

- Une adaptation de la forêt au changement climatique
- La nécessité de structurer la filière
- La nécessité de développer les compétences des acteurs de la filière
- La nécessité de rapprocher les citoyens de la forêt et du bois et (question de l'acceptabilité)

Les entreprises de la construction bois montrent une capacité à s'adapter en s'associant pour répondre à des marchés importants et en proposant des solutions innovantes.

Une question commune est posée à chaque intervenant de la table ronde : **Quelles sont les clefs de réussite d'un bon projet bois ?**

Les réponses apportées sont les suivantes :

- Ténacité de la part de la maîtrise d'ouvrage
- Nécessité d'anticipation
- Une implication de la maîtrise d'ouvrage
- Une équipe de maîtrise d'œuvre formée au bois
- Une filière locale dynamique
- Un temps de travail suffisant en amont et de l'anticipation
- Importance d'utiliser le bon matériau au bon endroit

3 PHOTO DE GROUPE



4 CONJONCTURE ET RETOUR D'EXPERIENCE

Le contenu des présentations est fourni en pièce jointe au présent compte rendu.

4.1 PRESENTATION DE FIBOIS

Marie Pierre LALLE et Hugues NAUD présentent Fibois et les chiffres de la filière.

Ces chiffres s'ont notamment issus de l'enquête nationale de la construction bois 2022.

4.2 PRESENTATION DE ENVIROBAT

Pauline LEFORT présente Envirobat Occitanie ainsi que la démarche Bâtiment Durable Occitanie.

Elle présente ensuite le dispositif REX Bâtiment performant de l'Agence Qualité Construction.

4.3 PRESENTATION DE L'UNION REGIONALE DES COLLECTIVITES FORESTIERES OCCITANIE

Jérémie MAILLOT présente le retour d'expérience mené en 2022 sur 8 projets en Occitanie.

5 TABLE RONDE : LE BOIS - DE LA PLANIFICATION A L'USAGE EN CONSTRUCTION

- **M. Vincent AGUSTI** – UBAC : Urbaniste membre de l'Association des professionnels de l'urbanisme Midi-Pyrénées
- **Mme Ondine ROUBY** - Aveyron ingénierie : Maitrise d'ouvrage déléguée.
- **M. François BRILLARD** - Alpes contrôle : Bureau de contrôle Responsable pôle bois et biosourcé

Pour une collectivité, future maître d'ouvrage d'un bâtiment, les choix techniques peuvent se prendre bien en amont du projet, notamment avec l'élaboration des documents d'urbanisme. Par ailleurs, une connaissance approfondie du domaine réglementaire permettra de lever les craintes et les a priori, alors qu'un accompagnement par un tiers sachant pourra s'avérer déterminant pour les orientations du projet.

Quels leviers pour positionner les solutions bois en amont des projets ?

Les documents d'urbanisme n'ont pas pour fonction d'imposer un matériau. Ils permettent de traduire une volonté politique, de fixer des ambitions. Ils peuvent être relayés par d'autres documents qui permettent de préciser des attentes comme les chartes forestières de territoires ou celles des parcs.

Pour l'élaboration de ces documents les élus peuvent s'appuyer sur le guide de l'ADEME, en chemin vers la planification bas carbone. <https://librairie.ademe.fr/urbanisme-et-batiment/5662-en-chemin-vers-la-planification-bas-carbone.html>

Certains documents peuvent ouvrir la porte à la construction bois, notamment ceux qui autorisent les surélévations de bâtiment par exemple.

L'importance du rôle du maître d'ouvrage est soulignée. Il doit jouer le rôle de chef d'orchestre. Il doit inscrire son projet dans une démarche continue depuis la programmation jusqu'à l'usage.

Le projet doit se concevoir en s'appuyant sur le triptyque haute qualité environnementale, haute qualité d'usage, haute qualité de services.

Une telle approche mène naturellement vers des solutions constructives impliquant le bois.

Un constat est partagé par les intervenants sur le fait que dans les grandes communes ou collectivités, la multiplication des couches administratives et l'inertie en découlant représentent un frein. Le message porté initialement tend à se perdre avec les strates décisionnelles.

Le rôle de bureau de contrôle est à la fois de contribuer à éviter les sinistres et de vérifier la conformité réglementaire des projets. Le bureau de contrôle doit être perçu comme un facilitateur plutôt que comme un frein.

Il doit être vu comme un facilitateur en précisant néanmoins que pour des solutions techniques innovantes ou sortant du domaine du traditionnel, il est indispensable de prévoir des moyens en temps et financiers.

Une question commune est posée : **Comment bien planifier son projet bois ?**

Les réponses apportées sont les suivantes :

- Avoir une bonne connaissance des ressources, du territoire et de la matière grise du territoire
- Une volonté indéfectible du Maître d'ouvrage,
- Un travail sur la qualité du projet et sur les coûts.
- L'importance d'avoir envie de réaliser un projet en bois et de faire en sorte que cela se concrétise

6 ANNEXES

- Guide: « l'épicéa scolyté – exploitable en construction » - FNCOFOR / ONF paru en octobre 2023
- Présentation des rencontres au format PDF

Avec le soutien financier de :

